

L'an deux mille vingt deux le lundi cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Wailly-Beaucamp, s'est réuni, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame Véronique GRAILLOT, Maire.

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-------------------|----------|-------------------------------------|
| Au Conseil | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 15 | 13 | 15 |

| DATE DE LA CONVOCATION |
|------------------------|
| 29/08/2022 |

| DATE D'AFFICHAGE |
|------------------|
| 06/09/2022 |

PRÉSENTS : Véronique GRAILLOT – Christine CARLU – Césaire POCHET – Adrien DUFLOS – Annette DUFOUR – Alain FRAMERY - Guillaume LIMOSINO – Sébastien RONGER – Thierry LEVELEUX – Régis FONTAINE – Nicole BROUESSE – Christine LASSALLE – Christelle MOTTE

Formant la majorité des membres en exercice

ABSENT MAIS AVAIT DONNÉ PROCURATION : Michel LOUVET procuration à Christine CARLU

ABSENTE EXCUSÉE : Adéline BIGUET

ABSENT : -

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Adrien DUFLOS

Objet de la délibération 2022-24

PROJET DE LA SAS INNOVANT SUR LA COMMUNE DE BUIRE-LE-SEC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet présentée par la SAS INNOVANT en vue d'être autorisée à construire et exploiter un aérogénérateur de 3MW sur le parc éolien existant appelé « Parc Eolien de Buire-le-Sec » composé de 12 aérogénérateurs et d'un poste de livraison, situés sur la commune de Buire-le-Sec.

Madame le Maire précise que ce projet est soumis à une enquête publique pendant 31 jours, du 24 août 2022 au 23 septembre 2022 inclus, en Mairie de Buire-le-Sec, siège de l'enquête et qu'un dossier en forme numérique a été déposé en Mairie.

Selon l'article 9 de l'arrêté préfectoral d'ouverture de l'enquête publique, le Conseil Municipal doit donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale dès l'ouverture de l'enquête.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet présenté par la SAS INNOVANT.

Ainsi fait et délibéré à Wailly-Beaucamp, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



V. Graillet

Véronique GRAILLOT

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le :

Et publication ou Notification du :